

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, session 2023, dans les académies de NANTES et POITIERS.

La Présidente de Nantes Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de NANTES et POITIERS, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, au titre de l'année 2023, dans les académies de NANTES et POITIERS :

Monsieur RAHMANI Ahmed, maître de conférences de classe exceptionnelle, président, Nantes Université, Nantes.
Monsieur FABRESSE Jean-Michel, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, expert, Université d'Orléans, Orléans.

Madame CAPILLON Céline, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe normale, Université de Poitiers, Poitiers.

Monsieur MORVAN Pierre-Yves, ingénieur de recherche, Rectorat de l'académie de Nantes, Nantes.

Madame ROUILLARD Magalie, attachée principale d'administration de l'état, Nantes Université, Nantes.

Fait à Nantes, le 10 mai 2023

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
La Directrice générale des services


Laurianne SCHLAEPPI